



16 Place Jean Jacques Rousseau

BP 174

38304 Bourgoin Jallieu Cédex

Tél : 04 74 19 16 12

Fax : 04 74 19 16 13

Email : rhonealpes@ffcanoe.asso.fr

Site : <http://www.canoe-rhonealpes.com>

Compte rendu du mardi 11/09/2007 Réunion Président et CTS.

Lieu de la réunion : D.R.D.J.S. Lyon - 10 Heures

Membres élus du comité directeur : Marcel Venot.

Cadres techniques : Christian Bichat, Vincent Olla, Gilles Zok.

Marcel Venot : Nous avons obtenu le maintien du poste CTS de Claude Peschier en région Rhône Alpes avec une affectation administrative à la D.D.R.J.S. de Lyon. Dans la négociation avec le DTN, Philippe Graille, il a été convenu qu'une vingtaine des journées soient consacrés pour l'encadrement les équipes de France de course en ligne.

Olla Vincent : Le directeur de l'équipe de France C.L., Christophe Rouffet, m'a fait un courrier pour me solliciter une quarantaine de journées pour suivi des équipes de course en ligne, et en a informé le DTN.

Bichat Christian : La mission du suivi des équipe de France est acquise, il reste quantifier le nombre de jours, qu'il faudra déterminer avec le DTN. Le poste de CTR comprend plusieurs types de missions pédagogiques, techniques, de soutien aux structures déconcentrées de la F.F.C.K. ... et des missions de service public via la D.D.D.J.S. C'est à partir de ces missions qui sont répertoriées dans la lettre de mission que l'emploi du temps s'élabore.

Vincent Olla : Je viens sur ce poste de CTS avec une ambition pour la région Rhône-Alpes sur le plan sportif. Les missions que je souhaite conduire sont sur la formation des cadres, des sportifs, de renouer le contact avec le terrain avec les athlètes et les entraîneurs... La transmission de la connaissances, de la culture de l'effort est l'axe sur lequel je souhaite baser mes actions. Je suis conscient que mes missions ne seront pas dans la continuité de celles que Claude Peschier a pu assurer en Ardèche.

Marcel Venot : Nous avons reçu de la part de Philippe Caillebotte des propositions concernant tes futures missions ainsi que des propositions de la part de Nicolas Troutoux. Certaines de ces propositions sont à intégrer dans un plan d'action des CTS en concertation avec les bénéficiaires.

Documents joints.

Christian Bichat : Tes missions sont à intégrer dans le cadre de l'ETR Rhône Alpes de canoë kayak, selon les orientations du comité régional (patrimoine, formation, développement). Sur la saison 2007, l' ETR fonctionnent avec comme CTS Zok, Bichat et toi à partir du 1^{er} septembre. Chaque année, pour assurer l'encadrement des journées stages, nous faisons appel à des BES ou des moniteurs qui sont indemnisés (45€ par jour). Pour cela, nous avons une dotation J/S de vacances (1 996,50€) ; celles-ci sont en très forte diminution ces deux dernières années. Sur 2007, nous avons eu 107 journées de cadre sans les stages de Toussaint.

Jusqu'à présent les missions de Gilles étaient essentiellement sur la formation des athlètes (sélections, organisations de stages, regroupements, le suivi avec le pôle inter région zone Est, suivi médical, le soutien manifestations nationales et internationales (Chts France, Coupe du Monde ...) Mes missions étaient sur la formation des cadres fédéraux, le soutien au comité sur la gestion et l'animation, les demandes de subvention (CNDS, Région...), le développement et le patrimoine. Et bien sur, nous avons aussi les missions dans le cadre du service public que sont le jury BBES Les lettres de missions de Gilles et Christian sont données à Vincent afin qu'il puisse prépare celle de 2008.

Gilles Zok : Le comité organise chaque année des stages, en début de saison la sélection est assez large pour ne retenir sur les stages terminaux que les athlètes sélectionnés aux France. Les dates et lieux sont contraints par les impératifs des vacances, des diverses sélections et des Chts France. Les périodes d'organisations sont vacances de : Février, Pâques, Juillet stage en amont des Chts France, Toussaint stage inter région zone Est. Des stages jeunes (cadets/minimes) sont organisés Toussaint, Pâques en C.L. et le Challenge Jeunes. Les stages de descente, slalom et jeunes fonctionnent bien. Il n'en est pas de même pour la course en ligne.

Bichat Christian : Le comité régional souhaite que la course en ligne soit plus évolution sur la région, c'est la priorité. Pour le kayak polo, Nicolas Troutoux conduit quelques actions mais aujourd'hui peut de jeunes font le choix de consacrer du temps pour cette activité.

Pour la saison 2008, il faut préparer le calendrier en concertation avec les responsables des commissions. Il y a une prise en charge du comité sur les actions.

- Gilles Zok converse la gestion des stages d'eau vive descente et slalom
- Olla Vincent prend la gestion des stages course en ligne ainsi que la formation des entraîneurs.
- Christian Bichat reste sur la formation des diplômés fédéraux moniteur, le développement, le patrimoine

Les moyens logistiques pour le fonctionnement des CTS : le forfait téléphonique 30€ par mois ; un remboursement 5,79€ pour l'accès interne. Un ordinateur portable, pour Vincent, il faut attendre 2008, une demande de subvention sera faite dans le cadre du CNDS sur la ligne ETR.

Pour les frais de déplacement aujourd'hui le taux est fixé à 0,25€ par km + les frais d'autoroute.

La résidence administrative de Vincent est à la D.D.R.J.S. de Lyon les frais seront à partir de Lyon.

A titre d'exemple pour aller à Bourgoin Gilles est moi-même nous sommes rembourser que des 2/3 des frais « considérant que lors que le comité été à Caluire, nous n'avions pas de remboursement de déplacement sur l'agglomération Lyonnaise.

Sur les frais des déplacements sur des missions d'entraînement, de formation, rencontre sur les manifestations, le suivi dans les clubs devrait être sur la même base « à partir de Lyon ».

Vincent Olla : J'ai envie de m'investir sur mes missions, je ne voudrais pas être réduit à proposer un programme minimum sous prétexte que cela coûte cher en frais de déplacements, cependant je n'envisage pas d'engager mon argent personnel pour me déplacer professionnellement. Il faut travailler en bonne intelligence.

Bichat Christian : Pour le suivi des clubs et les rencontres sur les courses, il faut dégager un budget et c'est dans cette enveloppe que seront pris les frais de déplacements. Sur la base d'une proposition d'actions, il faut chiffrer le coût des deux trajets, il faut travailler en concertation sur ces types de déplacements dans l'intérêt du canoë.

Marcel Venot : Les budgets doivent être fait sur toutes les actions, nous pouvons avoir aussi pour les bénéficiaires (clubs, CD, organisateurs d'événements ...) des participations au frais de transports.

Rapporteur

Christian Bichat.